

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1866

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE.

L'an mil huit cent soixante-six, le 1^{er} février, les membres de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, convoqués selon les formes ordinaires par une lettre du 26 janvier dernier, se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hachette, pour la séance de février.

Étaient présents: MM. Hachette, président, Marsaux, vice-président, Usson, archiprêtre de Château-Thierry, de Rougé, Mayeux, Chauvac de la Place, Fleury, de Vertus, Renaud, Morsaline, Delorme, Buirette, curé de Gland, membres titulaires, et M. Barbey, membre correspondant.

MM. Périn, Guilliot, curé d'Essômes, de La Vaulx et Venant, curé d'Épaux, ont témoigné, par lettre à la Société, le regret qu'ils avaient de ne pouvoir assister à la séance.

La séance s'ouvre par la lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal est adopté.

M. le président donne ensuite communication des envois divers faits à la Société, ainsi classés d'après leur date de réception.

1^o *Bulletin de la Société polymatique du Morbihan*, comprenant trois brochures affectées aux travaux de 1864-1865 (Rapporteur, M. Chauvac de la Place).

2^o *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or)* (Rapporteur, M. Barbey).

3^o *Revue africaine*, n^o 54, 1865 (Rapporteur, M. Buirette).

4^o *Revue des Sociétés savantes des départements*, publiée sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique (Rapporteur, M. de Vertus).

5^o *Annales de la Société archéologique de Melun*.

Après cette communication, M. le président donne lecture de trois lettres: les deux premières, de M. le Ministre de l'Instruction publique et du Recteur de l'Académie de Douai,

relativement au concours qui doit s'ouvrir à la Sorbonne les mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 avril 1866, concours auquel pourront prendre part toutes les Sociétés savantes de France ; la troisième, de M. l'abbé Frion, aumônier des Dames religieuses des Chesneaux, lettre par laquelle M. Frion offre à la Société sa démission de membre titulaire de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. La démission de M. Frion est acceptée avec regret par la Société qui comptait le voir figurer plus longtemps au nombre de ses membres.

Le bureau présente comme candidats à la place de membre titulaire, laissée vacante par la démission de M. Frion, MM. Barbey et Gardeur, membres correspondants. Cette présentation est ratifiée par l'Assemblée.

M. le docteur Germain est également présenté comme aspirant au titre de membre correspondant de la Société.

Ces différentes nominations auront lieu dans la séance de mars.

La parole est donnée, à l'issue de ces présentations, à M. Barbey pour la lecture d'un rapport sur un ouvrage de M. Ed. Fleury, ancien rédacteur du « Journal de l'Aisne », dont M. Marsaux a fait don à la bibliothèque de la Société. Cet ouvrage, qui a pour titre : *Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Soissons, étudiés au point de vue de leur illustration, etc.*, a fourni à M. Barbey le sujet d'une étude pleine d'un haut intérêt. Son rapport restera comme une parfaite appréciation du bel ouvrage de M. Fleury. M. Barbey, en terminant sa lecture, a promis de visiter la bibliothèque d'Épernay pour y étudier un manuscrit des plus riches et des plus intéressants qu'il y a remarqué autrefois. La Société a été heureuse de prendre acte de cette promesse. M. Barbey doit également compléter le travail qu'il a commencé sur le *Bulletin de la Société académique de Laon* (tom. XIV, 1864), dans lequel se trouvent des incidents historiques relatifs à l'arrondissement de Château-Thierry.

M. Mayeux lit ensuite quelques notes sur des monnaies trouvées à Vendières, à l'effigie de Henri III, Henri IV et Louis XIII, ainsi que sur plusieurs monnaies confiées à la Société par un propriétaire de Courteaux. La Société engage M. Mayeux à s'enquérir du lieu où furent trouvées les trois premières pièces de monnaie, des circonstances qui accompagnèrent cette trouvaille, et à fournir un rapport qui donne un intérêt historique à cette découverte. Quant aux pièces de monnaie provenant d'un propriétaire de Courteaux, bien qu'elles offrent un certain intérêt comme antiquité et au point de vue de leur parfaite conservation, la Société ne juge pas à propos qu'elles fassent l'objet d'un rapport, ces monnaies ayant donné lieu à un article qui parut dans « l'Echo de l'Aisne » à la date du 7 janvier 1863.

M. Delorme, qui s'était chargé de lire le *Bulletin de la Société d'Apt (Vaucluse)*, mentionne, dans le rapport très succinct qu'il a fait, deux notes géologiques de quelque importance, et une étude numismatique dans laquelle l'auteur, M. Garcin, établit que les monnaies portant la crose et la mitre sont épiscopales ou abbatiales, et que c'est un des évêques de Meaux, du nom de Brochard, qui fit graver le premier la crose sur ses monnaies (1119-1134).

Ces rapports lus, M. le président émet de nouveau le vœu de voir au plus tôt terminé le cachet de la Société. L'idée de M. de Vertus, de faire graver sur le cachet les armes des cinq cantons de l'arrondissement, est prise en considération, ainsi que le travail préliminaire qu'il a fait à ce sujet. Ces notes, sur la demande de M. de Rougé, sont confiées à M. d'Amécourt qui, à raison de ses études spéciales et de ses connaissances, pourra mettre la dernière main à ce travail et le faire exécuter sous ses yeux.

La Société procède en dernier lieu à la nomination de deux membres titulaires, en remplacement de MM. Souliac et Gourmain, démissionnaires.

M. de Tillancourt et M. le président Paillet, proposés dans la séance de janvier comme aspirants au titre de membre titulaire de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, sont élus à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 1^{er} MARS 1866

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE

Le jeudi 1^{er} mars, les membres de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, convoqués selon les formes ordinaires, par une lettre du 22 février, se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hachette.

Étaient présents à la réunion : MM. Hachette, Delorme, Périn, Proulle, Mayeux, de Vertus, Fleury, Renaud, Harant, Bigorgne, Buirette, curé de Gland, membres titulaires, et M. Barbey, membre correspondant.

Se sont fait excuser de ne pouvoir assister à la séance, MM. Marsaux et Chauvat de la Place.

La séance s'ouvre par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Le procès-verbal est adopté. Toutefois, un membre émet le désir qu'à l'avenir les procès-verbaux donnent une analyse succincte des rapports ou mémoires qui ne devraient pas faire partie du Bulletin annuel de la Société. Ce désir est assurément très fondé en ce sens que par l'insertion analytique au procès-verbal des rapports qui ne doivent pas être soumis à l'impression, on donnerait une idée plus complète des travaux auxquels se livre la Société ; mais la réalisation de ce désir n'est pas exempte de difficultés parce qu'il faudrait préalablement à chaque séance ou que la Commission d'examen se prononçât sur les rapports qu'elle juge ou non dignes d'impression, ou que les auteurs de ces rapports, à raison de leur peu d'étendue ou d'importance, témoignassent